

## RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

---

La revue *Travaux d'archéologie limousine* publie des articles originaux concernant l'archéologie au sens large et, en partie au moins, le territoire de l'actuelle région Limousin, ceci des temps préhistoriques à l'époque industrielle.

L'auteur fournira son texte, présenté selon les normes qui suivent, au format Word (*Windows*), sur CD, ainsi qu'une sortie papier (format A4 recto seulement, avec des marges de 2,5 cm pour les annotations). La *Revue* n'accepte pas les dactylogrammes ou manuscrits. Il convient d'adresser l'article à la *Revue* pour le 31 décembre pour parution à l'automne suivant. L'article est ensuite relu par deux membres du comité de rédaction spécialistes du sujet qui valident – ou non – l'article et proposent à l'auteur d'éventuelles modifications.

Les auteurs publiés par la *Revue* ne sont pas rémunérés. Chaque article fait l'objet d'une gravure du fichier pdf sur cédérom remis à (aux) auteur(s).

### Présentation générale

Composer en *Times* ou *Times new roman* (corps 11 pour le texte, 9 pour les notes infra-paginales). Interligne simple. Marges de 2,5 cm. Éviter les mots en capitales, en gras ou soulignés dans le texte. Pour échapper à une manipulation du texte, fastidieuse et susceptible d'erreurs lors de la maquette, il est demandé aux auteurs de ne pas faire de mises en pages mais de fournir au contraire des fichiers distincts, l'un avec le texte exclusivement et appels de notes en place, un second avec seulement le texte des notes correspondantes, un troisième avec les légendes des illustrations.

Respecter l'ordre suivant :

- titre en caractères minuscules (corps 16);
- prénom NOM (corps 11) de l'auteur;

Chaque auteur prendra soin d'amorcer son article par une introduction et en précisera la portée et les perspectives (même provisoires) dans une conclusion, même s'il s'agit de la publication d'une fouille non entièrement achevée.

Les auteurs d'articles de fond fourniront un court résumé en français de leur article (maximum 1 000 signes). Cela ne concerne pas les auteurs de *Notes et travaux*.

La rédaction du texte doit être claire. Il vaut mieux éviter les phrases trop longues, avec multiplication de propositions enchâssées ou juxtaposées. Il convient d'éviter l'emphase inutile et les phrases dénuées de verbe. Il convient aussi de proscrire, sauf cas exceptionnel, l'usage du futur pour l'évocation de faits se déroulant dans le passé (narration type « Alain Decaux raconte... »).

Les références bibliographiques doivent être converties en notes infra-paginales, et non pas entre parenthèses ou crochets, et il convient de renvoyer précisément à une ou plusieurs pages et non au seul titre général de l'ouvrage ou de l'article.

Les appels de notes se feront si possible en fin de phrase mais toujours soudés au dernier mot, même en cas de guillemets. Ex. :

...La structure dégagée est de plan quadrangulaire<sup>2</sup>; elle n'est pas sans présenter des points communs avec les « Viereckschanze<sup>2</sup> »; ou ... avec les *Viereckschanze*<sup>2</sup>...

Les appels de figures doivent être signalés dans le texte, en gras et entre crochets maigres [fig. 2]. Les figures seront numérotées en continu quelle que soit leur nature (photographie, plan, diagramme, etc.). Il convient de fournir, sur un fichier à part, la liste des figures et leurs légendes. Ces figures doivent être libres de droit: la *Revue*

n'engage aucune démarche pour obtenir un droit de reproduction; cela incombe à l'auteur.

## Le découpage

Les grands découpages (introduction éventuellement, titres de parties, conclusion) seront en capitales, les sous-titres en minuscules, en prenant soin de ne pas exagérer le nombre de sous-titres.

Pour faciliter le travail de maquette, il est demandé aux auteurs de hiérarchiser leurs parties par numérotation du type:

- 1.
- 1.1.
- 1.1.1.
- 1.1.2.
- 1.2.
- 1.2.1.
- 1.2.2.
- 2.
- etc.

Dans l'ensemble, il est demandé aux auteurs de faire le minimum de mise en page (s'abstenir par ex. d'insérer l'illustration) pour ne pas compliquer le travail de maquette.

## Ponctuation

Séparés du dernier caractère par un blanc pour ! ? : ;

Collés au dernier caractère pour . ,

## Les tirets

Tiret court séparant deux mots (trait d'union): « le pont-levis ».

Tiret moyen pour des incises (équivalent à une parenthèse forte, mais privilégier autant que possible la virgule) dans une phrase: « La structure serait par conséquent – mais c'est encore une hypothèse – de la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle ».

## Points cardinaux

Les substantifs prennent une majuscule, les adjectifs une minuscule:

le Sud du Limousin, au Sud-Ouest de cette structure

mais

la structure sud-ouest, le mur nord.

## Les siècles

Les siècles sont écrits en chiffres romains et non en chiffres arabes. On écrira:

une porte du XII<sup>e</sup> siècle

et non

du 12<sup>e</sup> siècle, du XII<sup>e</sup> siècle ou du XII<sup>ème</sup> siècle.

Le terme siècle doit alors être écrit en toutes lettres, sauf dans les notes infra-paginales où l'on peut se contenter d'un s.

## Les unités de mesures

Les dimensions doivent être données de préférence en mètres. Les mètres peuvent être abrégés dans le texte en m (avec une espace). On utilise la traditionnelle virgule et non le point des comptabilités: 1,20 m et non 1.20 m, ni 1,20m; 0,60 m meilleur que 60 cm. Le mieux est, dans tous les cas, d'homogénéiser les indications métriques. Il en va de même avec les poids.

## En vrac

On dit: « le tombeau de saint Martial dans l'abbaye Saint-Martial de Limoges; l'église de Saint-Martial-sur-Isop ».

Tous les toponymes de communes prennent autant de tirets de séparation que de mots: « Saint-Germain-les-Vergnes ».

Les articles échappent évidemment à cette obligation mais prennent, en revanche, une majuscule: « la serpentine de La Roche-l'Abeille ».

On écrira toujours les toponymes hagiographiques en toutes lettres: « Saint-Goussaud » et non « St-Goussaud » ou « S.-Goussaud ».

Les noms de villages suivent les mêmes règles. Quant aux microtoponymes, connus pour l'essentiel par tradition orale ou par consultation des matrices du cadastre napoléonien, on a intérêt à les mettre en italique, sans guillemets: « la parcelle appelée *le fossé*, à 200 m au Nord de Lastours, dans la commune de Rilhac-Lastours ».

Les termes latins ou empruntés à une langue étrangère doivent être saisis en italique, sans guillemets: *castellum*, *Wasserburg*, *moated site*, *roca castris*.

## Les notes infra-paginales :

Les renvois aux ouvrages mentionnés en bibliographie se font comme suit: « AUBRUN 1981, p. 123 ».

Pour les dépôts d'archives, on développe l'abréviation lors de la première occurrence : « Archives départementales de la Haute-Vienne [désormais ADHV] », puis on abrège : « ADHV ».

S'il y a beaucoup d'abréviations, on peut aussi les rappeler avant la bibliographie finale (c'est plus commode à retrouver pour le lecteur).

Dans les cotes d'archives, chiffres et lettres ne sont jamais attachés : « 1 E 3/123 ou 6 H 66 ou 3 P 123 ou 5 F/G 32 ».

Le texte des notes infra-paginales doit commencer par une majuscule, y compris pour « Cf. AUBRUN 1981, p. 123 ».

## La bibliographie

Elle doit être présentée selon un classement alphabétique. Pour des raisons techniques, la saisie des noms d'auteur se fera en minuscules et non en capitales.

Pour les ouvrages collectifs, ne pas mettre sous Collectif mais sous le titre de l'ouvrage.

On peut y placer des documents non publiés, comme les rapports de fouille ou autre Document Final de Synthèse en précisant qu'il s'agit d'un rapport ou d'un DFS.

Sauf lorsqu'il s'agit d'un article dans une revue ou dans les actes d'un colloque, le renvoi à des pages doit se faire dans les références infra-paginales et non dans la bibliographie finale.

Exemples :

**AUBRUN M. 1981:** *L'ancien diocèse de Limoges, des origines au milieu du XI<sup>e</sup> siècle*, Clermont-Ferrand.

**BARRIÈRE B. 1999:** « Le comté de la Marche. Une pièce originale de l'héritage Lusignan », *Isabelle d'Angoulême, comtesse-reine et son temps (1186-1246)*, actes du colloque de Lusignan (novembre 1996), Poitiers, CÉSCM, 1999, p. 27-34.

Lorsqu'il s'agit d'une édition de sources, privilégier le nom du bénéficiaire ou de l'autorité dont émanent les documents plutôt que celui de l'éditeur :

**Uzerche 1901:** *Cartulaire de l'abbaye d'Uzerche (Corrèze) avec tables, identifications, notes historiques du X<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle*, J.-B. CHAMPEVAL éd., Tulle-Paris.

**Bernard Itier 1998:** *Bernard Itier. Chronique*, J.-L. LEMAITRE éd., Paris.

**Consulat Limoges 1895:** *Cartulaire du Consulat de Limoges* C. CHABANEAU éd., Montpellier (t. XXXVIII de la *Revue des langues romanes*, p. 1-260).

En cas de double référence pour une même année, on distinguera par 1999a et 1999b :

**ANDRAULT-SCHMITT Cl. 1994a:** « Constructions, agrandissements et reconstructions d'églises paroissiales à l'époque gothique : l'exemple de Saint-Martin d'Ussel », *Espaces et pouvoirs urbains dans le Massif central et l'Aquitaine du Moyen Âge à nos jours* (M. CASSAN et J.-L. LEMAITRE éd.), Ussel, p. 145-178.

**ANDRAULT-SCHMITT Cl. 1994b:** « Des abbayes du désert : les églises des successeurs de Géraud de Sales dans les diocèses de Poitiers, Limoges et Saintes (1160-1220) », *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 5<sup>e</sup> série, t. VIII, p. 91-172.

## Les figures

Il est demandé aux auteurs de fournir des illustrations de très bonne qualité (pour les images prises avec un appareil numérique, choisir la résolution la plus élevée). Les fichiers numériques seront fournis en deux formats différents : 1) au format originel (.ai, .cdr ou autre, pour le travail d'impression ; penser à vectoriser les polices si besoin, sur les fichiers de dessin) et/ou 2) au format .pdf (pour la gestion des articles par le secrétariat de la *Revue*). Tout comme pour le texte, il est demandé une **version imprimée** sur papier, images clairement identifiées et classées.

Les plans, coupes ou autres relevés seront fournis soit en fichier *Adobe Illustrator*, *Correl Draw* ou autre logiciel de dessin, et/ou sur support papier (pour être numérisés). Ils devront comporter une échelle et une orientation (autant que possible le nord en haut). Il est demandé aux auteurs de veiller à réduire au minimum les espaces vides. Les figures ne doivent pas intégrer leur numéro et leur titre.

Sur les figures complexes (plans, coupes, élévations), comportant une grande variété de couleurs, on peut recourir désormais à la quadrichromie.

Les photographies, qui paraîtront en noir et blanc, doivent être de bonne qualité (fichier numérique, diapositive ou tirage papier). Les documents non numériques sont restitués aux auteurs à leur demande. **Attention :** la *Revue* ne prend pas en charge les éventuels droits de reproduction de certains documents.